

Le titulaire de ce BTSA est formé à la réalisation de diagnostic technico-économique et environnemental de projet d'aménagement hydraulique.

Polyvalent, il possède des connaissances en hydrologie mais aussi en biologie et en chimie pour tout ce qui concerne le traitement des eaux et le contrôle de leur qualité, en agronomie, en géomatique pour la gestion des ressources des sols et sous-sols, en hydraulique et automatisme pour le suivi des équipements. Il sait également analyser et interpréter des éléments de gestion économique et commerciale lié à des projets d'aménagement hydraulique.

**Le technicien réseaux eau potable et assainissement** réalise des diagnostics patrimoniaux. Il vérifie et maintient en bon état de fonctionnement le réseau d'assainissement (eaux usées ou eaux pluviales) et de distribution d'eau potable. Il intervient sur des canalisations, ouvrages sous voirie, station de relèvement, de pompage selon les règles de salubrité et d'hygiène publique. Pour l'assainissement non collectif, il conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur nouvelle installation. Il réalise des contrôles de conformité sur les projets et les installations. Il peut assurer le suivi de chantier et coordonner une équipe.

**Le technicien de station d'eau potable ou d'eaux usées** organise, coordonne et contrôle le fonctionnement des équipements et des installations de traitement des eaux (potables, usées). Il assure les opérations d'exploitation des ouvrages et le suivi des étapes de traitement. Il réalise les contrôles et prélèvements, vérifie et relève les analyseurs et assure le suivi de l'ensemble des paramètres et des indicateurs. Il identifie les anomalies et dysfonctionnements. Il assure une maintenance de premier niveau. Il intervient dans le respect des normes de sécurité et de la réglementation. Il peut encadrer une équipe ou un service.

**Le dessinateur projeteur exerce en bureau d'études ou d'ingénierie.** Il travaille sur la conception d'installations ou d'ouvrages hydrauliques : petit barrage, digue pour retenues collinaires, canalisations, réseau de transport et de distribution d'eau, réseau d'assainissement, station de pompage, forage à partir de spécifications fonctionnelles, d'analyses documentaires, de cahiers des charges. Il modélise à l'aide d'outils informatiques (DAO, CAO) des plans d'ensemble ou de détails, des schémas de principes ou techniques. Il peut être amené à réaliser des études de faisabilité, des chiffrages et des suivis de chantiers.

**Le technicien irrigation** accompagne la mise en œuvre des projets agricoles d'irrigation. Il définit les besoins de l'agriculteur, l'aide au montage de dossiers dans le respect des réglementations et réalise la conception de réseaux. Il assure la mise en route des installations, conseille en matière d'utilisation et d'optimisation de la ressource en eau. Il assure la maintenance des installations

## ➡ Débuchés

L'activité s'exerce au sein de collectivités territoriales, de sociétés de services, de bureaux d'études, de sociétés de production et de distribution d'eau et d'assainissement, industries utilisatrices d'eau, de syndicats des eaux, administrations du domaine de l'eau en relation avec différents services et intervenants (exploitation, maintenance, voirie, usagers, agriculteurs, services de l'Etat etc...).

Il occupe des fonctions de technicien, le plus souvent chargés d'études sur la qualité de l'eau, mais aussi sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Il peut être conducteur de station d'épuration ou de traitement de l'eau potable, technicien hydraulique urbaine, technicien eau et assainissement pour le montage ou l'expertise de dossiers liés à la distribution de l'eau, conseiller en gestion de l'eau, mais aussi technico-commercial en matériel d'irrigation, chargé de relevés hydrologiques des cours d'eau ou technicien rivière.

### Métiers accessibles :

- Technicien(ne) d'exploitation de l'eau
- Conseiller technique
- Responsable de réseaux et des stations de traitement

## ➡ Accès à la formation

### En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale)
- Bac STL, STI2D
- Bac techno STAV

*Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.*

## ➡ Programme

Matières	Horaires (1)
Lettres modernes	1h
Histoire-Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h30
Education physique et sportive	1h30
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	1h15
Mathématiques	1h30
Physique-Chimie	1h15
TIM	0h45
SESG/Gestion entreprise	2h45
STA/Productions végétales	1h15
Sciences techno. Equipement/Equipement Hydro	6h45
Non Affecté (M2 : APP, M2 : EIL)	4h

(1) Horaire hebdomadaire

## Epreuves :

- E1** : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui. (1)
- E2** : Construire son projet personnel et professionnel. (2)
- E3** : Communiquer dans des situations et des contextes variés. (2)
- E4** : Contrôler les installations et les réseaux hydrauliques. (2)
- E5** : Piloter une installation hydrotechnique. (2)
- E6** : Organiser les activités liées à un projet hydrotechnique et leur suivi. (2)
- E7** : Conseiller les usagers de l'eau. (1)
- E8** : Élaborer des solutions techniques dans le cadre d'un projet d'aménagement hydraulique. (1)

L'organisation des épreuves prend en compte les modalités particulières de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé selon diverses possibilités :

- Par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) (1) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) (2) pour les scolaires ainsi que pour les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF)
- En évaluations ponctuelles terminales pour les candidats hors CCF
- Par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à mettre en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF) dans le cadre d'une organisation semestrialisée telle que définie à l'article D811-139-5 du code rural et de la pêche maritime

## Descriptif des matières

- **Enseignements scientifiques et techniques** : contexte spatial et socio-historique d'un aménagement hydraulique. Les enjeux liés aux problématiques de gestion et d'utilisation de l'eau, l'aménagement hydraulique et ses impacts territoriaux. les différents acteurs et leurs compétences. Ressources en eau, aménagements hydrauliques et les liens existants avec les pratiques agricoles. Traitement adapté à la qualité de l'eau, techniques de gestion et maîtrise de l'eau. Elaboration et suivi d'un projet d'équipements hydrotechniques, contraintes techniques du cahier des charges et faisabilité des solutions. Les principaux équipements et leurs technologies, optimisation du choix de ces équipements. Notions d'hydraulique, d'électrotechnique et d'automatisme. Méthodes topographiques et appareils de mesures. Suivi technico-économique du projet ou des travaux à réaliser. Utilisation de logiciels professionnels de dessin assisté par ordinateur ou de modélisation de systèmes hydrauliques, etc.

## Compétences

**Conception de solutions techniques pour un projet d'aménagement hydraulique** : Réalisation d'un diagnostic, Rédaction d'un cahier des charges, Elaboration de solutions techniques.

**Suivi et contrôle des installations et des réseaux hydrauliques** : Vérification de la conformité technique et réglementaire des réseaux et des installations, Suivi des travaux de réalisation ou de réfection d'ouvrages, Elaboration d'un avis technique et administratif.

**Pilotage d'installations hydrotechniques** : Analyse des paramètres de fonctionnement et de suivi, Réalisation de réglages et paramétrages d'une installation, Identification des dysfonctionnements d'une installation ou d'un équipement, Maintenance préventive et corrective des équipements et installations.

**Accompagnement des usagers** : Analyse des besoins de l'utilisateur, Appui dans le montage d'un dossier réglementaire administratif ou financier, Conseils sur le choix d'installations ou d'équipements individuels ou collectifs.

**Organisation du travail** : Mise en place d'un dialogue face à une situation conflictuelle, Préparation et animation de réunion, Planification des activités à réaliser, Réalisation du suivi des activités avec des interfaces numériques.

## Stages

12 à 16 semaines en entreprise (dont 10 prises sur la scolarité), organisme ou collectivité locale pour étudier une situation professionnelle en rapport avec les problèmes liés à l'exploitation de l'eau.

## Poursuites d'études

Cette liste n'est pas exhaustive : il s'agit d'exemples des principales poursuites d'études que l'on peut faire après le BTS. Bien que le BTSA soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à poursuite d'études en :

- **Second BTSA** en un an
- **Licence professionnelle** en un an, dans les domaines tels que l'assainissement, la qualité et le traitement des eaux, par exemple:
  - licence pro Métiers de l'eau - l'IUT de Saint-Quentin (02)
  - licence pro Protection de l'environnement spécialité eau-ressource et qualité de l'eau dans l'environnement - université Pierre et Marie Curie de Paris (75).
  - licence pro Protection de l'environnement spécialité gestion des sols et des eaux – Université d'Angers (49).
- **Classe préparatoire scientifique** post BTS(A)-DUT au LEGTA Bazille – Montpellier (34), au LEGTA de Castanet-Tolosan (31).
- **Ecole d'ingénieurs**, par exemple :
  - Institut polytechnique La Salle Beauvais. Après examen du dossier et entretien : entrée en 2<sup>e</sup> année pour les titulaires diplômés d'un BTSA ou en 3<sup>e</sup> année pour ceux qui peuvent également justifier de trois années d'expérience professionnelle.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en , consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

## ➡ OÙ se former

### **Aude (11)**

Ecole Sup. La Raque - Lasbordes (Privé) **I A**

### **Gard (30)**

Lycée agricole Marie Durand - Rodilhan (Public) **I**

CFA DU GARD ANN LEGTA MARIE DURAND - Rodilhan  
(Public) **A**

### **Lozère (48)**

Lycée agricole De La Lozere - La Canourgue (Public) **I**

### **Tarn (81)**

L.E.G.T.A. Albi - Fonlabour (Public) **I**

CFPPA du Tarn - Albi (Public) **A**

**I** formation initiale

**A** formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

## ➡ Pour en savoir plus

- [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) rubrique Ens. supérieur et recherche
- [www.portea.fr](http://www.portea.fr)
- [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)
- [www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>  
les publications disponibles (collections Diplômes,  
Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas  
moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au  
Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de  
l'Education Nationale (PSY-EN).**